

■ Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Au mois de juillet, les indicateurs du recouvrement évoluent de manière contrastée. Contrairement aux deux mois précédents, les impayés sont en légère baisse alors que les demandes de délais remontent.

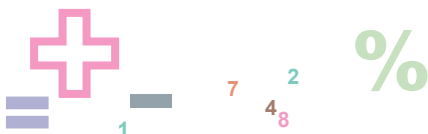
Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés affiche une hausse de 0,24 point sur un an, soit une augmentation inférieure à celle observée les deux mois précédents. Cette moindre dégradation, dans le mois de la dernière échéance de paiement des cotisations sociales, indique qu'un plus grand nombre de petites entreprises a réussi à régler ses cotisations trimestrielles dans les quinze jours suivant l'échéance. Parallèlement, nous observons toujours un taux de ponctualité des paiements en légère progression de 0,46 point. La croissance des demandes de délais repart à la hausse en juillet pour les entreprises de cette taille, l'augmentation sur un an glissant s'établit à 3,1 %, alors que la comparaison annuelle sur les trois derniers mois connus fait ressortir une hausse de 4,5 %.

Les entreprises de plus de 9 salariés affichent dans le même temps un taux d'impayés en baisse (- 0,04 point par rapport à juillet 2013). Cette légère évolution s'explique par une amélioration de ce taux dans les grandes entreprises et dans les PME (10 à 249 salariés). Dans le même temps, les taux des impayés pour les très grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) sont toujours en hausse du fait d'un nombre très restreint d'entreprises. Le taux de ponctualité de paiement des PME est en hausse de 0,21 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont toujours en augmentation sur un an glissant (+ 5,0 %). Mais sur les trois derniers mois glissants, la tendance est stable (+ 0,1 %).

Chiffre du mois

93,2 %

Part des cotisants déclarant de façon dématérialisée dans le secteur privé en Ile-de-France à fin juillet.



Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin juillet 2014

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat + 0,46 pt

Taux des restes à recouvrer + 0,24 pt

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) + 3,1 %

Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat * + 0,21 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,04 pt

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) + 5,0 %

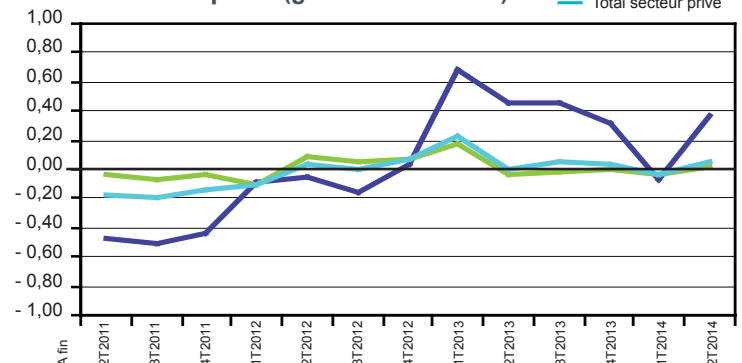
* hors entreprises de plus de 250 salariés

Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

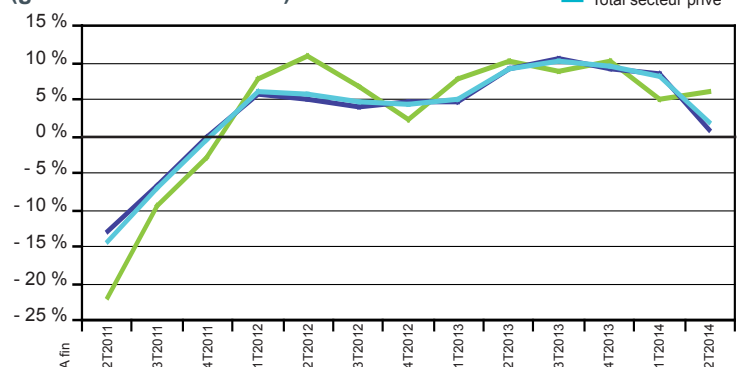
Évolution des taux des restes

à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais

(glissement sur 12 mois)



■ Un premier semestre 2014 toujours marqué par la chute des CDI

À fin juin, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 3,2 % sur un an glissant sous l'influence des CDD. À l'inverse, l'évolution du nombre de DPAE en CDI est toujours négative (- 3,5 %), même si le recul est légèrement plus faible que celui observé le mois précédent. La comparaison des trois derniers mois par rapport aux trois mêmes mois de 2013 fait ressortir une diminution comparable de 3,3 %. La part des CDI dans le total des embauches hors intérim atteint 14,8 %, en baisse de 1,0 point sur un an. Cela signifie qu'une embauche sur sept, hors intérim, est en CDI. Pour rappel, cette part était de 17,1 % fin 2009, malgré la crise économique. En revanche, le premier semestre 2014 a marqué le retournement de tendance des CDD de plus d'un mois avec une hausse annuelle de 1,7 %. Dans le même temps, la progression des CDD de moins d'un mois est toujours aussi dynamique, avec une hausse annuelle de 4,9 % et une hausse sur trois mois de 3,5 %. La part de ces embauches dans le total atteint 73,0 %, confirmant ainsi les transformations structurelles qui continuent à s'opérer sur la nature de l'emploi.

■ Un premier trimestre relativement favorable à l'emploi

Au 1^{er} trimestre 2014, l'emploi salarié en Ile-de-France redémarre (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Ainsi, près de 12 900 emplois ont été créés durant trois mois. Grâce à la bonne dynamique de ce début d'année, l'emploi s'affiche en hausse sur un an (+ 0,3 %, soit 15 200 salariés supplémentaires). L'emploi francilien confirme ainsi sa meilleure tendance par rapport à l'emploi national (- 0,0 % sur un an). Parallèlement, la masse salariale progresse de 2,3 % sur un an, soit une progression plus rapide que celle observée au niveau national (+ 1,9 %). En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) affiche une hausse de 2,1 %.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2013, elle a collecté 100 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juin 2014

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 3,2 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 2,3 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	- 3,5 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,8 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,7 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,3 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 4,9 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,0 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 028 712

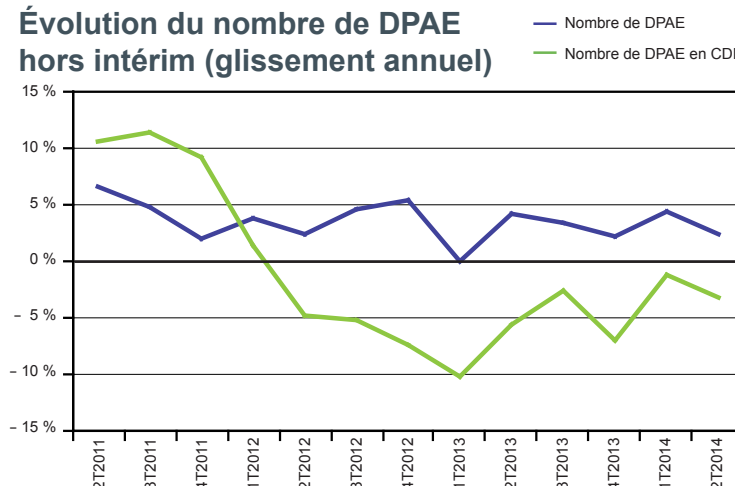
Évolution annuelle à fin mars 2014

Effectifs salariés	+ 0,3 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 2,1 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 502 000

Évolution annuelle du 1^{er} trimestre 2014

Assiette salariale	+ 2,3 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

